

Modifications MCC de 2^{ème}-5^{ème} année 2015-2016

2 modifications aux MCC votées le 21 mai et le 23 juin au CEVU

“ 3^{ème} année : UE 3.5

Demande de modification non prise en compte dans la version antérieure par oubli : + 1,5h ED et – 1,5h TP (ces 1,5h étaient déjà dans les faits traitées comme des heures ED).

“ Création d'une 5^{ème} année filière pharmacie militaire

Auparavant, les élèves de l'ESA suivaient le cursus internat. Le nouveau parcours est constitué d'UE de 5^{ème} année internat, industrie + une UE spécifique de 10 ECTS

UE	Enseignement théorique					Enseignement pratique			crédits
	h·CM	H·ED	Nature·durée de l'épreuve	Coeff·contrôle continu	Coeff·épreuve terminale	h·TP	Nature·durée de l'épreuve	Coeff	
Production, distribution et valorisation des produits de santé et qualité en industrie	UE de 5 ^{ème} année filière industrie – cf modalités au niveau de cette UE								9
UE·C2·Education thérapeutique	UE de 5 ^{ème} année filière internat – cf modalités au niveau de cette UE								2
UE·C3·Recherche ECUE Remise à niveau LCA (ISPB), obligatoire ECUE Projet Tutoré, au choix • → Choix 1 : Projet Tutoré ISPB Internat • → Choix 2 : Projet Tutoré BH (UE transversale BH/ISPB)	UE de 5 ^{ème} année filière internat – cf modalités au niveau de cette UE								1 1 3 1 6
Préparation à la prise de fonction en service courant et en situations d'exception	40	45	Ecrit 2h+ mémoire	/	1	15	Avec ens. théorique		10
Stage hospitalo-universitaire		72h·ED			30·ECTS				

MCC du stage : cf chapitre stages obligatoires

MCC de 6^{ème} année : cf doc

Dispositions générales

Reprise des dispositions générales des MCC de 2^{ème}-5^{ème} années, en supprimant la notion de validation de semestre (comme pour la 5^{ème} année, en 6^{ème} année validation uniquement par UE compensables à l'année) et celle du contrat pédagogique

Filière industrie :

* Reprise dans les MCC des passerelles telles que définies lors du vote des MCC de 2^{ème}-5^{ème} années; 6^{ème} année « classique » sans changement (= M2)

* validation du stage pro de 6 mois : sans changement. Pour les étudiants en passerelle : suppression des mentions de DESS et I2 obsolètes (I2 remplacée par UELC de passerelle)

Filière recherche :

Les étudiants concernés ont validé un M2 en 5^{ème} année (le stage validant le stage pro de 6 mois), donc pour 2015-2016 : mise en place de mesures transitoires pour la 6^{ème} année (à partir de l'an prochain, 6^{ème} année = M2) :

stage HU 30 ECTS

mémoire sur le travail de thèse d'université 24 ECTS

UE anglais 6 ECTS

MCC de 6^{ème} année : cf doc

Filière officine

Semestre automne : 2 UE de 12 ECTS + une UELC 3 ECTS

UE communes	Enseignement théorique					Enseignement pratique			ECTS (= Coeff UE)
	h CM	h ED	Nature - durée de l'épreuve	Coeff contrôle continu	Coeff épreuve terminale	h TP	Nature - durée de l'épreuve	Coeff	
UE1 : optimisation ambulatoire, vieillissement, oncologie et MAD	48	44	Ecrit 2h		1	6			12
UE2 : les 1ers âges de la vie, droit et préparations magistrales ou officinales	35	50	Ecrit 2h		1				12
UELC	Cf tableau des UELC								3

MCC de 6^{ème} année : cf doc

Filière officine

Semestre automne : 1 UELC 3 ECTS au choix parmi :

UELC	Enseignement théorique					Enseignement pratique			ECTS (= Coeff UE)
	h CM	h ED	Nature - durée de l'épreuve	Coeff contrôle continu	Coeff épreuve terminale	h TP	Nature- durée de l'épreuve	Coeff	
UELC Prise en charge thérapeutique et éducative des patients ambulatoires traités par anticancéreux oral	12	24	1h Ecrit terminal	0,5	0,5				3
UELC Microbiologie clinique et thérapeutiques anti-infectieuses appliquées à l'officine	21		1h - Ecrit 15 min - Oral		0,5/0,5	15			3
UELC Dermocosmétologie	19	5	1h30 - Ecrit		0,7	12	CC	0,3	3
UELC Communication et management participatif à l'officine	12		Durée 1h - Ecrit		0,5	24	oral	0,5	3

MCC de 6^{ème} année : cf doc

Filière officine

Semestre printemps : Stage 6 mois temps plein officine + 1 UELC de 3 ECTS au choix :

Stage professionnel 6 mois en officine	72h ED	30 ECTS
--	--------	---------

UELC couplées au stage de 6 mois	Enseignement théorique					Enseignement pratique			ECTS (= Coeff UE)
	h CM	h ED	Nature - durée de l'épreuve	Coeff contrôle continu	Coeff épreuve terminale	h TP	Nature- durée de l'épreuve	Coeff	
UELC Démarche qualité à l'officine	8	8	Oral 20 min		1				3
UELC Prise en soins des personnes âgées à l'officine		16	Oral 20 min		1				3
UELC Autonomie et Handicap	8	8	Oral 20 min		1				3

MCC de 6^{ème} année : cf doc

Filière officine

Modifications des modalités de validation du stage 6 mois officine :

SESSION INITIALE

*les 2 épreuves écrit/oral de commentaires ordonnance + épreuve de posologie (50 points en tout /80) sont regroupées en une seule épreuve orale (70/100)

*Les 2 autres épreuves restent inchangées : épreuve d'attitude (évaluée par le maître de stage) sur 10 points et rapport de stage 20 points

*Validation par moyenne sur les 3 épreuves $\geq 10/20$ (ou 50 points /100)

SESSION RATTRAPAGE

*Les étudiants non admis à la session initiale devront se soumettre à une nouvelle épreuve orale de validation d'ordonnances et questions de pratiques officinales

*Non modifié: les étudiants ajournés à la session de rattrapage accompliront un nouveau stage de 3 mois à valider comme précédemment

Filières entrepreneur, ingénieur, internat, ESA : pas de changement (mais CSP à valider avant d'entrer en 6^{ème} année)

Thèses pour le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie

Pour tenir compte du texte officiel régissant les études de pharmacie (arrêté du 8 avril 2013):

*La soutenance s'effectue durant le 3^{ème} cycle court (6^{ème} année) ou la 5^{ème} année par dérogation accordée par le directeur de l'ISPB sous réserve que le certificat de synthèse ait été validé, **et au plus tard dans un délai de deux ans après la validation de la 6^{ème} année.**

***Le sujet de thèse doit être déposé à la scolarité** avec mention signée d'un tuteur pédagogique qui soit enseignant ISPB et membre du jury et du directeur de thèse s'il est différent, au plus tard 6 mois avant la fin du cursus universitaire (soit avant la fin du semestre d'automne de 6^{ème} année pour le 3^{ème} cycle court, ou avant la fin du semestre d'automne de la 4^{ème} année d'internat pour le 3^{ème} cycle long).

*La soutenance s'effectue devant un jury composé d'au moins trois membres, dont le directeur de thèse :

Un enseignant-chercheur de l'ISPB habilité à diriger des recherches

Deux autres membres dont une personnalité qualifiée extérieure à l'ISPB.

Deux membres du jury au moins doivent être titulaires du diplôme d'Etat de pharmacien ou de docteur en pharmacie.

*Le jury peut délivrer le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie avec l'une des **mentions** suivantes : passable, assez bien, bien ou très bien.

DES biologie médicale

Ajout des heures de bactériologie et virologie